

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)

COMMUNE DE
PIOLENC

Avis d'appel public à la concurrence

M. LOUIS DRIEY - MAIRE
6 Rue Jean Moulin
BP 1
84420 PIOLENC
SIRET 21840091900013

L'avis implique un marché public
Objet : TRAVAUX DE VOIRIE 2023

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 30/06/23 à 17h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 09/05/2023

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://www.agysoft.marches-publics.info>

355003900

AVIS

Enquêtes publiques



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 06 avril 2023, la préfète de Vaucluse a prescrit et organisé pour le compte de la commune d'Avignon, une enquête publique relative à une demande de création d'une zone agricole protégée (ZAP) d'environ 153 hectares sur la commune d'Avignon.

Cette enquête publique, d'une durée de trente jours consécutif, se déroulera du 11 mai 2023 à 09h00 au 9 juin 2023 à 16h00 inclus.

Les informations concernant ce projet pourront être demandées auprès de la mairie d'Avignon - Pôle Paysages Urbains - Département Habitat, Urbanisme et Écologie Urbaine 20, rue René 84 000 Avignon (Lucie.GIARD@mairie-avignon.com)

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, un dossier et un registre d'enquête publique seront déposés pendant la durée de l'enquête publique en mairie de quartier de Montfavet 8, square des Cigales 84045 Avignon du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (jours ouvrables).

Le public pourra consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par courrier postal au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Monsieur le Commissaire Enquêteur - Dossier de création d'une ZAP - Mairie de quartier de Montfavet 8, square des Cigales 84045 Avignon Cedex 09, ou par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : ddt-sea@vaucluse.gouv.fr. Monsieur Alain de CHANTERAC, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public les jours suivants : Permanences - Mairie de quartier de Montfavet

A l'ouverture de l'enquête le
- jeudi 11 mai 2023 - 9h00 - 12h00
- mercredi 17 mai 2023 - 9h00 - 12h00
- mercredi 24 mai 2023 - 9h00 - 12h00

A la clôture de l'enquête le
- vendredi 9 juin 2023 - 14h00 à 16h00

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance de l'avis d'enquête publique et de l'ensemble du dossier sur le site internet des services de l'État en Vaucluse <https://www.vaucluse.gouv.fr>

Cette consultation pourra également se réaliser depuis un poste informatique dédié et installé en mairie de quartier de Montfavet aux heures d'ouverture de celle-ci.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, à réception et pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, en mairie de quartier de Montfavet, en préfecture de Vaucluse (direction départementale des territoires de Vaucluse, service économie agricole) et sur le site internet des services de l'État en Vaucluse. La préfète de Vaucluse, après avoir recueilli l'avis du conseil municipal d'Avignon, pourra accorder ou refuser la demande de création d'une zone agricole protégée (ZAP) sur la commune d'Avignon, par arrêté préfectoral.

351860500

Plan local d'urbanisme

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE
COMMUNIQUEDéclaration d'utilité publique
Mise en compatibilité du Plan Local
d'Urbanisme de la commune
d'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

La déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme d'Entraigues-sur-la-Sorgue a été prononcée par arrêté préfectoral du 26 avril 2023

Cet arrêté ainsi que ses annexes feront l'objet d'un affichage en mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue pendant une durée d'un mois et seront consultables en mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue aux jours et heures habituelles d'ouverture au public.

Cet acte sera en outre publié au Recueil des actes administratifs des services de l'État en Vaucluse et sur le site internet des services de l'État en Vaucluse (<http://www.vaucluse.gouv.fr>) à la rubrique « Publications / Enquêtes publiques ».

L'ensemble du dossier sera également consultable en Préfecture de Vaucluse - avenue de la folie - 84000 AVIGNON - Direction de la Citoyenneté et de la Légimité - service des relations avec les collectivités territoriales - pôle affaires générales et foncières aux jours et heures habituelles d'ouverture au public.

Avignon, le 26 avril 2023
Pour la préfète, Le Secrétaire Général, Christian GUYARD

355134100

VIES DES SOCIÉTÉS

Modifications statutaires

GROUPE FERT DEMOLITION

SAS au capital de 3.820.200 €

Siège social : Chemin de l'Oulle

84600 VALREAS

788 461 788 RCS AVIGNON

Le 5 Mai 2023, les associés ont :

- augmenté le capital social de 100 € pour le porter de 3.820.200 € à 3.820.300 €,

- nommé Monsieur Attilio FERT, demeurant 46 Rue de la Maladrerie - 26110 NYONS, en qualité de Président en remplacement de Monsieur Olivier FERT, démissionnaire,

- pris acte de la démission de la société KANUT de son mandat de Directeur Général,

- décidé de remplacer la dénomination sociale par GROUPE FERT,

- décidé de transférer le siège social du Chemin de l'Oulle - 84600 VALREAS au 4000 Route de Valréas - 84820 VISAN.

355123000



Publiez

- Vos formalités
- Vos marchés publics
- Vos enquêtes publiques
- Vos ventes aux enchères


ledauphine.marchespublics-eurolegales.com
LDLlegales84@vauclusematin.com
VAUCLUSE
matin

 Le Journal d'Annonces
Légales de référence

Tarif de référence stipulé
dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022
soit 0,183 € ht le caractère.

Les annonces sont informés que, conformément
au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012,
les annonces légales portant sur les sociétés et fonds
de commerce concernés et publiées dans les journaux
d'annonces légales, sont obligatoirement mises en
ligne dans une base de données numérique centrale.
www.actulegales.fr



Marchés publics

 Agir en proximité
avec les acheteurs publics et privés

 Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation

Votre contact : Novia TRUCHOT 06 07 01 96 35

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com